



Bassin Loire-Bretagne
Bassin de la Gartempe
Affluent de la Gartempe
Longueur : 33 km
Bassin versant : 192 km²
Source : BD CARTHAGE®

L'ARDOUR

Directive Cadre sur l'eau.

La directive 2000/60/CE du parlement européen et du conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire de l'eau, communément appelée Directive cadre sur l'eau (DCE) a pour objet de définir des masses d'eau, unité d'évaluation de la DCE, agrégation des tronçons élémentaires qui la compose et appartenant à une seule hydroécocorégion.

L'Ardour est concerné par les masses d'eau : « L'Ardour et ses affluents depuis la source jusqu'au barrage de la retenue du Pont à l'Age » (code européen FRGR0415a), « L'Ardour depuis la retenue du Pont à l'Age jusqu'à sa confluence avec la Gartempe » (code européen FRGR0415c).

Hydrométrie

Les débits caractéristiques de l'Ardour sont mesurés à la station de Folles ("Forgefer", code L5034010) ; Cf. *Rubrique Hydrométrie*.

Qualité

L'Ardour a été affectée d'un objectif de qualité 1A (qualité excellente) dans sa partie amont (jusqu'au niveau de la commune de Mourioux-Vielleville), puis 1 B (bonne qualité) jusqu'à sa confluence avec la Gartempe ; il a été classé en première catégorie piscicole. Sa qualité a été étudiée par la DIREN Limousin en 1993 et 1995 (étude Gartempe et affluents).

Un réseau départemental complémentaire (à celui du RNB) est mis en œuvre depuis mai 2001 selon un protocole Agence de l'Eau Loire-Bretagne - Conseil Général de la Creuse ; il comprend un point de mesure sur l'Ardour à l'aval de Marsac (code 93200). Toutes informations doivent être demandées au Conseil Général de la Creuse (14, avenue Pierre Leroux, BP 17, 23000 GUERET Cedex, tél 05.55.51.46.00).

Pour en savoir plus : « La qualité des cours d'eau en Limousin, 10 années de suivi 1997 à 2006, Exploitation des données du Système d'Évaluation de la Qualité des Eaux », Plaquette DIREN Limousin, 26 pages ; Cf. *Rubrique Qualité des eaux superficielles*.

Avec la mise en place de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), la station du RCD a été maintenue à l'aval de Marsac. Une station du Réseau de Référence (REF) a été créée (code 93210) à l'amont du barrage Forgefer .

Avec la mise en place de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), le réseau qualité devient le suivant :

Réseaux de mesures de la qualité des eaux superficielles en Limousin en 2008

Code station	Localisation générale	Ancien réseau	Réseau 2008
04093200	Aval Marsac	RCD	RCD
04093210	Amont barrage Forgefer		DCE-REF (référence)

Intérêt écologique et patrimonial

Situé sur l'Ardour, le lac du Pont-à-l'Age (communes de Folles et Laurière), est un site inscrit (9 janvier 1978) ; son intérêt écologique a été confirmé par le deuxième inventaire ZNIEFF ; Cf. *Rubriques Nature\ZNIEFF et Nature\Sites*.

Mise à jour : novembre 2008